PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'EDUCATION
partenariatmondial.org

PLAN STRATEGIQUE 2016-2020
vue d'ensemble

POUR CONSULTATION



VISION

Une éducation inclusive, équitable et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

MISSION

Le Partenariat mondial pour l'éducation mobilise les efforts mondiaux et nationaux en faveur d'une éducation et d'un apprentissage de qualité pour tous, par un partenariat inclusif, la promotion de systèmes éducatifs efficaces et des financements pour l'éducation de base.





PRINCIPES ET VALEURS

L'ÉDUCATION EST UN DROIT HUMAIN
et un facilitateur des autres droits.

CONCENTRATION DES RESSOURCES
sur l'équité, l'inclusion et les plus vulnérables.

APPROPRIATION PAR LES PAYS
sur la base d'une concertation inclusive et efficace sur les politiques à mener.

LIAISON DE L'AIDE
à l'engagement et à la performance des pays, et en fonction des besoins identifiés à l'échelle nationale.

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ
du développement par l'harmonisation et le recours à des modalités alignées sur les systèmes nationaux.

RESPONSABILITÉ MUTUELLE
et transparence accrue au sein du partenariat.

PARTENARIATS INCLUSIFS
comme moyens efficaces d'obtenir des résultats en matière de développement.

PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'EDUCATION
partenariatmondial.org

PLAN STRATEGIQUE 2016-2020
vue d'ensemble

POUR CONSULTATION

BUT N° 1

ÉQUITÉ ET INCLUSION

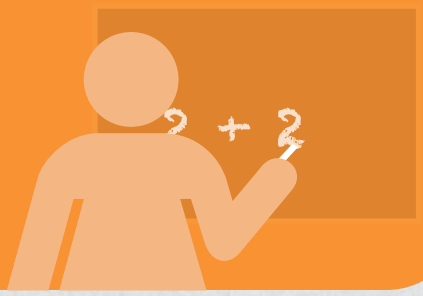
Augmenter la proportion des filles et des garçons des pays en développement partenaires du GPE qui suivent un cycle complet d'enseignement de qualité sur au moins dix ans (y compris une année d'éducation préscolaire), en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus vulnérables, notamment les filles, les enfants affectés par un conflit ou une crise et les enfants handicapés.



BUT N° 2

ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE DE QUALITÉ

Améliorer de manière significative l'enseignement et l'apprentissage afin d'accroître les acquis scolaires pertinents mesurés selon des normes convenues par les autorités nationales et/ou infranationales.



BUT N° 3

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

Améliorer de manière significative les capacités, l'efficacité et l'efficience des systèmes éducatifs afin d'obtenir des gains tangibles pour tous les enfants.



PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'EDUCATION
partenariatmondial.org

PLAN STRATEGIQUE 2016-2020
vue d'ensemble

POUR CONSULTATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1

AUGMENTATION ET AMÉLIORATION DES FINANCEMENTS

Financement international

Mobiliser et plaider en faveur de l'augmentation et l'amélioration de la qualité du financement de l'éducation de base au bénéfice des pays et des populations qui en ont le plus besoin.

Financement domestique

Œuvrer en faveur d'une augmentation et d'une plus grande efficacité des budgets nationaux de l'éducation de base

A En investissant dans les capacités nationales pour une utilisation équitable et efficiente des fonds.

B En promouvant la transparence dans le suivi et l'établissement de rapports sur le financement de l'éducation et l'allocation des fonds.

Améliorer l'efficacité des financements

Améliorer l'efficacité des financements du GPE en matière de développement

A En améliorant les mécanismes de financement du Partenariat mondial.

B En promouvant des modalités de financement alignées sur les systèmes des pays.

Diversifier

Diversifier les mécanismes de financement et les bailleurs de fonds du Partenariat mondial.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3

CONCERTATION EFFICACE ET INCLUSIVE SUR LES ACTIONS À MENER

Appuyer le suivi des résultats basés sur les faits

Aider les gouvernements, les agences de coordination, les groupes locaux des partenaires de l'éducation et leurs membres à employer des méthodes factuelles et cohérentes pour le suivi et l'évaluation de la progression de l'exécution des politiques et plans nationaux du secteur de l'éducation en ciblant le financement, l'équité et l'apprentissage.

Favoriser une plus forte responsabilité

Renforcer les capacités des parties prenantes nationales, la société civile y comprise, à participer à une concertation fondée sur des observations factuelles relatives à l'équité et l'apprentissage, et à se servir du levier de la responsabilité sociale comme moyen de stimuler l'obtention de résultats.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

Financer l'analyse et la planification sectorielles

Mettre à contribution l'analyse et la planification sectorielles, en tant qu'éléments constitutifs de systèmes éducatifs renforcés capables d'obtenir des améliorations en termes d'équité et d'apprentissage.

Suivi des processus de planification

Procéder au suivi et à l'évaluation de la qualité des processus de politique et de planification sectorielles jusqu'à la mise en œuvre de façon à s'assurer que toutes les personnes impliquées peuvent apprendre et progresser.

Appuyer le renforcement des capacités

Appuyer le renforcement des capacités et la diffusion des connaissances et des meilleures pratiques pour améliorer la planification sectorielle et la mise en œuvre des politiques, notamment en matière d'équité et d'apprentissage.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 4

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

Promouvoir rôles et responsabilités au sein du partenariat

Promouvoir et faire valoir des rôles, des responsabilités et des modes opératoires cohérents au sein du Partenariat en s'appuyant sur les expériences internationales, le renforcement des capacités, ainsi que le suivi et l'évaluation pour s'assurer d'une compréhension partagée des rôles et des responsabilités des groupes locaux des partenaires de l'éducation et de leurs membres individuels, des agences de coordination et des entités de supervision et de gestion.

Investir dans l'apprentissage entre pays

Faire des investissements stratégiques transnationaux pour soutenir le suivi, la responsabilité mutuelle et le renforcement des capacités sud-sud, en recourant aux ressources et aux expériences de l'ensemble du partenariat.

Accroître l'efficacité du Secrétariat du GPE

Améliorer l'efficacité organisationnelle du Secrétariat du GPE par le renforcement des capacités d'atteindre l'excellence technique, de promouvoir les principes de partenariat, d'assurer la qualité et de veiller à une gestion saine des financements et à une bonne supervision fiduciaire des activités du Partenariat mondial au bénéfice des pays.

Investir dans le suivi-évaluation

Investir dans le suivi-évaluation comme étant un outil de base de la responsabilité mutuelle, essentiel au processus d'apprentissage et d'amélioration de l'efficacité du partenariat.